

COMPTE RENDU de la C.H.S.C.T du lundi 18 décembre 2017

Etaient présents :

- Mme HIBLOT (Proviseur),
- Mme KOEHL (Proviseur-Adjointe),
- M. KLEIN (Gestionnaire),
- M. GHIRINCELLI (DDFPT),
- Mme CAMINADE (Professeure),
- Mme VALENTIN (Secrétariat de Mme La Proviseur),
- Mme SCHNOTZ (Gestionnaire Adjointe Suppléante),
- M. MOREL (Agent Chef),
- M. THEOBALD (Assistant de Prévention),
- M. DONAS (CPE),
- Mme TAZI (Infirmière),
- Mme MELIANI (Documentaliste),
- Enzo FALCO (Elève délégué, 2MVTR),
- Alexandre MANCUSO (Elève délégué, STI2D1),
- M.GAUPP (parent d'élève).

Démarrage de la séance à 17h40. Sont abordés les points de l'ordre du jour :

1- Livret Sécurité – bilan des exercices :

- **Le Livret Incendie** a été mis à jour le 16/10/2017 et a été remis aux personnes concernées par les interventions sur le SSI (Système de Sécurité Incendie) et aux responsables de zone de rassemblement. Toute autre personne (élèves ou parents) a un accès en ligne sur le site de l'établissement au seul plan d'évacuation. Il précise la zone de rassemblement ainsi que le sens d'évacuation.
- **Exercice du 9 Octobre (exercice de jour)** : l'évacuation s'est bien passée et dans un timing satisfaisant. Seul un groupe n'a pas emprunté le bon escalier et un professeur est remonté par un accès habituellement interdit.
- **Exercice du 21 Novembre (exercice à 22h15 à l'Internat)** : Seuls les adultes encadrants et les AED (assistants d'éducation) ont été prévenus. La simulation d'incendie a été préparée avec les pompiers d'Hagondange dans la partie Internat. Une chambre a été enfumée et une élève a été évacuée par la grande échelle. L'exercice d'évacuation a été satisfaisant. A noter que c'était également un exercice d'évaluation pour les pompiers.
- **Remarque** : une pochette contenant les plans des différents bâtiments, un passe général, un gilet fluo pour le chef de file qui s'occupera de l'accueil des véhicules de secours, doit être mis à disposition des pompiers dès leur arrivée. Elle sera stockée à l'accueil.
- ⇒ La question des dégradations excessives au sein du lycée qui impactent fortement le budget de l'établissement est soulevée. Il n'est **pas concevable de « jouer » avec les organes de sécurité** d'un établissement (bon nombre d'extincteurs ont été percutés depuis le début de l'année). Mme HIBLOT appellent les deux élèves délégués à sensibiliser leurs camarades sur ce point.
- ⇒ Les délégués rapportent également des dysfonctionnements : insalubrité des toilettes, porte cassée, pas de papier toilette. M. MOREL souligne que le travail de nettoyage des agents est correct et qu'on ne peut palier à ces dégradations volontaires et répétitives.
- ⇒ M. THEOBALD précise que très souvent, les agents voient des élèves stagner ou chahuter à des endroits où ils ne devraient pas être, et sont donc obligés de « faire la police ». M. DONAS souligne que les surveillants ne sont pas assez nombreux. Mme HIBLOT rappelle que tout le monde a autorité envers les élèves ; qu'il ne faut pas hésiter à alerter si on observe quelque chose de répréhensible. Il

doit y avoir une communication entre tous. A chaque fin de cours, les professeurs doivent s'assurer que les élèves sortent bien de la salle et ne stagnent pas dans les couloirs.

Faudrait-il ouvrir les toilettes que sous surveillance ?

- ⇒ Les délégués soulèvent également la question de savoir comment apporter des solutions à ces problèmes (limitation des lieux, de la libre circulation ?...) sans « punir » l'ensemble des élèves au comportement normal. La solution serait plutôt de sanctionner les élèves « contrevenants » quand on peut les identifier, sans hésiter à les identifier, pour le bien de la communauté.

2- - PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) – Bilan des exercices attentat-intrusion:

Il existe deux types de PPMS : l'un prend en compte les **risques majeurs naturels et technologiques**, chimiques, et l'autre **l'attentat – intrusion**. Ils permettent aux établissements scolaires de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la façon la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences.

Le dernier PPMS de l'établissement a été mis à jour le 23/11/2017 ; une version plus succincte est disponible en ligne sur le site du lycée. Un exercice a eu lieu le mardi 12 décembre à 16h10 : le scénario prévoyait l'intrusion d'une personne armée au premier étage de l'Externat 1. Le personnel et les élèves étaient prévenus de l'exercice et la consigne était le confinement. Si celui-ci s'est relativement bien déroulé (les volets étaient fermés, le wifi des téléphones portables était coupé, les indications étaient donnés par Pronote), l'exercice a permis de soulever d'autres questionnements déjà relevés auparavant : la sonnerie de fin de cours **n'est pas entendue dans tous les secteurs de l'établissement** (internat, demi-pension, salles d'examen, gymnase) ; par ailleurs, **les personnes venant de l'extérieur n'ont pas de moyen d'être averties** du danger en cours (un élève est rentré dans l'établissement et s'est retrouvé étonné de ne trouver personne). Une sonnerie « ad hoc » avec un code d'alerte dédié « PPMS » est nécessaire, ainsi qu'un code de fin d'alerte, afin d'éviter que des personnes ne restent confinées inutilement ; et comment relayer le signal aux autres bâtiments ?

L'exercice a donc, une fois encore, montré la nécessité de s'équiper d'un véritable système. M. THEOBALD, Assistant de Prévention, explique qu'il existe des systèmes sans fil ou sur batterie, d'une portée d'un kilomètre. Une subvention va être demandée à la Région.

3- Bilan de la Journée Sécurité Routière :

Cette journée est une obligation pour tous les entrants depuis 2015. Cette année était la 2^{ème} édition au sein de l'établissement ; elle s'organise autour de deux demi-journées (couplées avec la journée d'information sur les risques des machines dangereuses et la sécurité dans les ateliers). Différents ateliers étaient organisés : tous les élèves passaient une heure dans chacun des ateliers suivants :

- Désincarcération avec les Pompiers d'HAGONDANGE
- Parcours avec des lunettes simulant la consommation d'alcool ou de stupéfiants avec la MAIF
- La délinquance juvénile et le risque pénal avec la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile)
- Les gestes qui sauvent avec Mme ZIMMER (Professeur)
- Le film sur la conduite routière avec différents types d'infraction.

Le retour sur cette journée a été plutôt positif ; les intervenants ont apprécié que le temps sur les ateliers soit allongé à une heure (contre 20 mn l'an dernier).

Une exposition photo a également été organisée sous le préau ayant pour thème « les accidents de la route ».

La Télévision locale « Regards sur la Ville » a consacré un reportage sur cette journée visible sous ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=CsNcSxxRqds>

4- Document unique (DU):

Le document unique permet à chaque personne de participer activement à l'**évaluation des risques professionnels** auxquels elle est exposée. Y seront répertoriés tous les risques identifiés dans l'établissement ; il sera ensuite utilisé pour hiérarchiser les actions à mener pour améliorer la santé et la sécurité des personnels et des élèves afin de mener un **plan annuel d'actions de prévention**.

Il doit être mis à jour chaque année en fonction des actions qui ont été menées et de l'évaluation des nouveaux risques perçus.

Le recueil de ces données est découpé par secteur (Atelier, DP, Internat, Externat, Administration...) et est initié par M. GHIRINCELLI, M. THEOBALD, Mme SCHNOTZ ; les données seront ensuite répertoriées dans le document unique ; à chaque risque est associé un niveau de « gravité » qui permettra ensuite d'élaborer un plan de priorité des actions. Est-on capable de régler le problème ? Faut-il faire appel à une entreprise ?, etc.

Le DU est le **travail de tous** : tous les utilisateurs peuvent alimenter ce document.

Pendant la collecte des données, la principale difficulté est de ne pas récolter uniquement les doléances personnelles de chacun, mais de faire la part entre celles-ci et les risques professionnels sous-jacents derrière ces constats.

Le travail de collecte de ces données est commencé dans tous les secteurs.

5- Sécurité atelier – diagnostic des machines dangereuses :

M. GHIRINCELLI : L'APAVE est venue faire un état des lieux des machines en octobre. Le rapport qui en ressort n'est pas négatif ; en menant de petits travaux avec les agents, il sera possible de récupérer 50% des machines. Certaines ont été évaluées trop chères à remettre aux normes ; plusieurs ont été évacuées. Le but était également de pallier au manque d'étiquetage et à l'absence de livret de sécurité.

Toutes les machines de levage ont été jugées conformes ; elles sont vérifiées une fois par an. Seule une machine à moteur devra faire l'objet d'un remplacement.

Mme HIBLOT : cela a été un gros travail car le volet sécurité n'est pas traité depuis plusieurs années. Elle rappelle que l'établissement scolaire n'est pas un musée : il faut sortir ce qui n'est pas utilisé.

6- Remplacement CTA (Centrale de traitement d'air) - secteur énergétique :

Il est nécessaire pour les BTS énergétique de se former sur du matériel moderne. L'utilisation du gaz R22 est interdite. Le coût de remplacement est évalué à 144000€.

Une demande de prise en charge par la Région au titre de la sécurité a été réalisée.

7- Registre public d'accessibilité :

Le but est de répertorier dans un tableau tout ce dont l'établissement dispose et tout ce qu'il met en place pour accueillir les personnes handicapées. A titre d'exemple, nous avons des ascenseurs mais aucune rampe d'accès. M. KLEIN précise que dans les bâtiments récents, les équipements sont classés d'office au cahier des charges : les chambres PMR, les rampes d'accès pour les fauteuils roulants. Il est toujours plus onéreux et complexe d'équiper des bâtiments plus anciens.

Un groupe de travail sera prévu à la rentrée. Un registre papier sera à la disposition de tous à l'accueil, ainsi qu'un registre en ligne sur le site du lycée.

QUESTIONS DIVERSES

- **Lampes de chevet de l'internat** : elles ont été installées en 2013-2014, mais elles ne tiennent pas dans le temps et ne sont pas adaptées à l'internat ; elles sont difficiles techniquement à remplacer, un des deux délégués élèves parlera même d'« explosion » de quelques-unes de ces lampes, ce qui pose clairement des questions de sécurité des élèves et de risque d'incendie. M. KLEIN a fait remplacer récemment une partie de ces lampes. Il reste toute une nouvelle aile à équiper. Mme HIBLOT souligne que cela ne devrait pas être ponctionné sur le budget de l'établissement et propose de déposer une demande de subvention à la région au titre de la sécurité.
- **Mise aux normes** des appareils de musculation. Un état des lieux a été élaboré par les professeurs d'EPS. Les agents gèreront la maintenance de base.
- **IPCS (Information Préventive aux Comportements qui sauvent)** : Mme HIBLOT présente un projet de l'Inspection Académique développé dans les collèges ; Gustave EIFFEL pourrait être le premier lycée à le mettre en place.
Le but de la formation est de sensibiliser les élèves et le personnel (enseignants et non-enseignants) aux risques. La semaine serait fixée du 9 au 13 Avril 2018 et se déclinerait de la façon suivante :
 - Lundi : observation des comportements pendant un exercice incendie
 - Mardi, Jeudi et Vendredi : prise de conscience des risques ; comment réagir ? pour 8 ambassadeurs par classe.
 - Mercredi : pour les adultes (agents, les professeurs, les parents...)
 - Vendredi : un nouvel exercice incendie sera prévu afin de pouvoir comparer l'évolution des comportements.
Un référent sera nécessaire pour coordonner le projet.
- **Points divers** :
 - Un élève délégué signale que certaines chambres ne sont pas nettoyées. Il est rappelé à ce propos que les Dames de service ont pour consigne de ne pas nettoyer les chambres lorsque celles-ci sont en désordre.
 - Le rôle d'Assistant de prévention : M. THEOBALD rapporte un accueil plutôt positif de la plupart de ses collègues quant à son rôle d'assistant de prévention.
 - Des chaussures de sécurité ont récemment été remplacées par l'établissement pour les agents ; celles fournies par la région n'étaient pas « portables ».

La séance est levée à 19h10.

Le secrétaire de séance

S. SCHNOTZ



A blue circular stamp of the CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail) is visible behind the signature. The stamp contains the text 'LES METIERS Gustave EIFFEL' at the top and '57525 TALANGE' at the bottom, with a central emblem.

Le Président du CHSCT

Le Provisseur,

Mme Le Provisseur
E. HIBLOT



A blue circular stamp of the CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail) is visible behind the signature. The stamp contains the text 'LES METIERS Gustave EIFFEL' at the top and '57525 TALANGE' at the bottom, with a central emblem.